



COMMISSION SOUS REGIONALE DES PECHEES (CSR/P)

SECRETARIAT PERMANENT

Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) – Coordination régionale

APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION D'UN SPECIALISTE EN SUIVI- EVALUATION POUR LA COORDINATION REGIONALE PRAO

No de Prêt/Crédit/Don : Don n°D039-MR et Don n°D040-GN, PRAOII

Project ID : Mauritania & Guinea (P126773/P131327)

Contrat : N°CSR/PRAO/C9-18

La Commission Sous Régionale des Pêches (CSR/P) a bénéficié d'un financement de l'Agence de Développement International (IDA) pour financer des activités du *Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO)*, et a l'intention d'utiliser une partie des fonds destinés à la Coordination Régionale dudit Programme, pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **SERVICES DE CONSULTANT SPECIALISTE EN SUIVI EVALUATION DU PRAO** ».

Les services du consultant comprennent : (i) la mise en place d'un système de suivi-évaluation efficace ; (ii) l'appui au coordonnateur dans la coordination, la planification des activités de suivi-évaluation du projet PRAO et la mise en œuvre des recommandations issues des différentes missions/ateliers ; (iii) l'appui continu et la formation des Unités de Mise en œuvre de chaque pays en suivi-évaluation ; (iv) la réalisation d'un suivi évaluation régulier et continu dans les pays bénéficiaires sur la base des indicateurs clefs du projet ; la participation à la programmation annuelle et trimestrielle des activités du projet, la préparation des termes de référence, l'analyse des résultats obtenus dans le cadre des activités et leur diffusion auprès des différents partenaires ; (v) l'élaboration des rapports semestriels et annuels de progression du projet ; (vi) l'appui à la préparation des réunions et ateliers ; (vii) l'organisation de la collecte régulière des données et indicateurs de suivi et leur résumé dans les rapports semestriels et annuels du Programme (viii) la participation à l'opérationnalisation et la gestion du système d'information halieutique régional (Dashboard) en collaboration avec l'informaticien du PRAO ; (ix) l'élaboration des rapports de chargement des données du Dashboard et des rapports de synthèse périodiques ; (x) la préparation à la diffusion des documents destinés aux différentes instances du projet ; la participation à la mise en œuvre des activités de communication du projet ; (xi) la participation à l'évaluation de la qualité des activités entreprises dans le cadre du PRAO .

Le démarrage des prestations est prévu pour septembre 2018 dans les locaux de la CSR/P où sera basé le Consultant. La durée du contrat est d'un (1) an renouvelable. La CSR/P invite ainsi les consultants individuels («Consultants») admissibles, disposant de l'expertise requise, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services à savoir : (i) diplôme en statistiques des pêches, recherche dans le domaine de la pêche, gestion de projets, ressources naturelles ; socio-économie ou autre profil pertinent pour le poste ; (ii) une expérience professionnelle souhaitée dans un poste de responsable du suivi évaluation ou de gestion de projets financés par les partenaires multilatéraux ou dans des organismes ; (iii) une bonne connaissance des systèmes d'informations ; (iv) une bonne connaissance des outils et des principes de planification ; (v) une bonne capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ; (vi) une bonne maîtrise de l'anglais (vii) une maîtrise de l'informatique et également des logiciels classiques de base de données et de bureautique; (iv) une connaissance du français et de l'anglais ; une bonne connaissance du portugais serait un atout.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.17 des *Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les services de Consultants, & Services de Consultants* de Juillet 2016 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection de Consultants Individuels, en accord avec les procédures définies dans les « *Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les services de Consultants, & Services de Consultants* » de Juillet 2016.

Les dossiers de candidature comprendront une lettre de motivation adressée au Secrétaire Permanent de la CSR/P, un curriculum vitae (CV) détaillé récent, une copie des diplômes et certificats obtenus, un document justifiant la

nationalité. Ils devront comporter toutes les informations et références permettant à la CSRP de pouvoir s'informer ou mener une enquête sur le candidat.

Les dossiers doivent être déposées soit par courrier électronique, soit par personne physique, soit par courrier (postal ou autre circuit d'envoi) au plus tard le **lundi 20 août 2018 à 11 heures** à l'adresse suivante : **Secrétariat Permanent de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) - Liberté 4, villa 5218, Allées Khalifa Ababacar SY - Tél. : 00 (221) 33 825 88 63 / 00 (221) 33 864 04 75 - E-mail : spcsrp@spcsrp.org; avec copie à : demba.kane@spcsrp.org, et fatmaseck.sow@spcsrp.org**

Les plis fermés devront porter la mention « **APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION D'UN SPECIALISTE EN SUIVI EVALUATION** ». Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans le site web de la CSRP (www.spcsrp.org) et à l'adresse ci-dessus et aux heures suivantes :

- du lundi au jeudi : de 08h à 13h puis de 14h à 17h30
- le vendredi de 08h à 13 heures.

**Le Secrétaire Permanent de la CSRP
Monsieur Malal SANE**